

548858-2026 - Gara

Francia – Servizi di riparazione e manutenzione – MARCHE DE MAINTENANCE TECHNIQUE DU PARC D'IMPRESSION DE LA SECURITE SOCIALE

OJ S 151/2026 07/08/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario - Avviso di rettifica

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)

E-mail: achat@ucanss.fr

Forma giuridica del committente: Organismo di diritto pubblico

Attività dell'amministrazione aggiudicatrice: Protezione sociale

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: MARCHE DE MAINTENANCE TECHNIQUE DU PARC D'IMPRESSION DE LA SECURITE SOCIALE

Descrizione: Ce marché a pour objet de fournir aux Organismes un dispositif homogène de maintenance technique du parc de copieurs de la Sécurité sociale. Il couvre le maintien en condition opérationnelle, la gestion des consommables et la maîtrise de la performance.

Identificativo della procedura: f86fe963-be03-444d-9560-ba9927ed4ee3

Identificativo interno: UCANSS_26AC01

Tipo di procedura: Aperta

La procedura è accelerata: no

Caratteristiche principali della procedura: En application des dispositions de l'article L. 224-5 du Code de la Sécurité sociale, de l'article L. 2113-2 et suivants du Code de la commande publique et de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de Sécurité sociale, l'UCANSS, centrale d'achats au sens du code susvisé, conclut cet accord-cadre. La procédure de consultation utilisée est l'appel d'offres ouvert, en application des dispositions des articles L 2124-2 et R 2124-2-1° du Code de la commande publique.

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 50000000 Servizi di riparazione e manutenzione

2.1.2. Luogo di esecuzione

Paese: Francia

Ovunque nel paese in questione

Informazioni supplementari: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents au sens de l'article R. 2162-2 alinéa 1 du Code de la commande publique. Mono-attributaire, il se déclinera en marchés subséquents passés progressivement sur le fondement de cet accord-cadre et spécifiques à chaque Branche ou Organisme concernés. La conclusion des marchés subséquents se fera de manière progressive et s'étend sur la durée de l'accord-cadre. Ils pourront être conclus soit de façon nationale soit de façon locale selon la politique retenue par la branche. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum

global fixé à 20 000 000 euros H.T. sur sa durée totale (reconductions comprises), conformément aux dispositions de l'article R. 2162-4-2° du Code de la commande publique. Le montant estimatif du marché est de 15 000 000 euros H.T. sur sa durée totale (reconductions comprises). Chaque marché subséquent est mono attributaire et à bons de commande. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum. Le montant maximum sera indiqué dans le marché subséquent lors de la survenance du besoin. Les marchés subséquents s'exécuteront par l'émission de bons de commandes au fur et à mesure de la survenance des besoins spécifiques de l'organisme concerné. Ils seront adressés au Titulaire par le représentant habilité de l'organisme. Chaque organisme de Sécurité sociale bénéficiaire est chargé, quant à lui, d'exécuter les marchés subséquents pour ce qui le concerne. Il réceptionnera directement la facture du Titulaire du marché subséquent et procédera au règlement de celle-ci directement auprès du Titulaire. Par dérogation à l'article L. 2113-11-2 du Code de la commande publique, la consultation n'est pas allotie pour les motifs suivants : 1. Simplification du pilotage et du suivi administratif Le recours à un seul titulaire permet de centraliser les échanges contractuels, techniques et financiers, garantissant une cohérence dans l'accompagnement des organismes de Sécurité sociale. Cela facilite le suivi administratif et la traçabilité des actions réalisées. 2. Optimisation des coûts et de la qualité du service Le recours à un marché global permet au titulaire de mutualiser les moyens humains, techniques et organisationnels, optimisant ainsi le rapport qualité-prix. Cette approche garantit également une homogénéité du service rendu sur l'ensemble du territoire, au bénéfice de tous les organismes concernés.

2.1.3. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 15 000 000,00 EUR

2.1.4. Informazioni generali

Informazioni supplementari: Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2983598&orgAcronyme=s7h> Le téléchargement des documents de la consultation peut s'effectuer de façon anonyme. Toutefois, l'UCANSS recommande aux candidats d'indiquer le nom de la personne chargée du téléchargement ainsi qu'une adresse électronique afin que les compléments d'informations éventuels et/ou précisions puissent leur être communiqués. En cas d'échec dans le téléchargement des documents, le candidat pourra demander que le DCE lui soit envoyé par email. La demande devra être adressée à achat@ucanss.fr et indiquer les raisons pour lesquelles le téléchargement en ligne n'a pas pu aboutir. L'UCANSS lui fera alors parvenir les documents par email. Les candidats suivront les indications fournies dans le Règlement de la Consultation ou dans le Guide d'Utilisation ou les films d'autoformation mis à disposition sur la plateforme de dématérialisation des achats de l'Etat (PLACE) : <https://www.marchespublics.gouv.fr/> Signature électronique des documents : La personne signataire habilitée à engager l'entreprise devra être impérativement titulaire d'un certificat de signature électronique conforme au Règlement européen n°910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques « eIDAS ». La signature doit être une signature électronique « avancée » reposant sur un certificat qualifié. La signature peut être qualifiée, au sens du même règlement. Conformément à l'article 211 de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, le certificat de signature électronique qualifié doit entrer dans l'une des deux catégories suivantes : certificat qualifié délivré par un prestataire de service de confiance qualifié répondant aux exigences du règlement européen certificat délivré par une autorité de certification française ou étrangère répondant aux exigences équivalentes à l'annexe I du

règlement européen. Copie de sauvegarde : Par voie électronique Conformément à l'article R. 213211 du Code de la commande publique et à l'arrêté du 14 avril 2023 modifiant les 2I et 4 de l'annexe 6 du Code de la commande publique « fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde », les candidats ont la possibilité d'effectuer à la fois une transmission de leur candidature et leur offre : par lettre recommandée électronique, dont le format a été : ? soit qualifié par l'ANSSI pour la France (<https://www.ssi.gouv.fr/uploads/listeproduitsetservicesqualifies.pdf>) ? soit qualifié conformément au règlement eIDAS pour l'Europe (<https://eidas.ec.europa.eu/efda/tlbrowser/#/screen/search/type/2>). Par voie postale ou dépôt La copie de sauvegarde doit être envoyée par voie postale sous pli scellé avec la mention « Copie de sauvegarde » dans le délai imparti pour la remise des offres. Cette copie est transmise sous pli par voie postale à l'adresse suivante : UCANSS DIRA Département Achat 6 rue Elsa Triolet 93100 MONTREUIL Consultation n° UCANSS_26 AC 01 « MARCHE DE MAINTENANCE TECHNIQUE DU PARC D'IMPRESSION DE LA SECURITE SOCIALE » Ne pas ouvrir Ou par dépôt à l'UCANSS, du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30. Le pli devra comporter les mentions suivantes : UCANSS ACCUEIL Consultation n° UCANSS_26 AC 01 « MARCHE DE MAINTENANCE TECHNIQUE DU PARC D'IMPRESSION DE LA SECURITE SOCIALE ».

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

Sans objet

Diritto transfrontaliero applicabile: Sans objet

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Documento di gara

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: MARCHE DE MAINTENANCE TECHNIQUE DU PARC D'IMPRESSION DE LA SECURITE SOCIALE

Descrizione: Ce marché a pour objet de fournir aux Organismes un dispositif homogène de maintenance technique du parc de copieurs de la Sécurité sociale. Il couvre le maintien en condition opérationnelle, la gestion des consommables et la maîtrise de la performance.

Identificativo interno: UCANSS_26/AC/01

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 50000000 Servizi di riparazione e manutenzione

5.1.2. Luogo di esecuzione

Paese: Francia

Ovunque nel paese in questione

Informazioni supplementari: Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents au sens de l'article R. 2162-2 alinéa 1 du Code de la commande publique. Mono-attributaire, il se déclinera en marchés subséquents passés progressivement sur le fondement de cet accord-cadre et spécifiques à chaque Branche ou Organisme concernés. La conclusion des marchés subséquents ou bon de commande se fera de manière progressive et s'étend sur la durée de l'accord-cadre. Ils pourront être conclus soit de façon nationale soit de façon locale selon la politique retenue par la branche. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum global fixé à 20 000 000 euros H.T. sur sa durée totale (reconductions comprises), conformément aux dispositions de l'article R. 2162-4-2° du Code de la commande

publique. Le montant estimatif du marché est de 15 000 000 euros H.T. sur sa durée totale (reconductions comprises). Chaque marché subséquent est mono attributaire et à bons de commande. Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum. Le montant maximum sera indiqué dans le marché subséquent lors de la survenance du besoin. Les marchés subséquents s'exécuteront par l'émission de bons de commandes au fur et à mesure de la survenance des besoins spécifiques de l'organisme concerné. Ils seront adressés au Titulaire par le représentant habilité de l'organisme. Chaque organisme de Sécurité sociale bénéficiaire est chargé, quant à lui, d'exécuter les marchés subséquents pour ce qui le concerne. Il réceptionnera directement la facture du Titulaire du marché subséquent et procédera au règlement de celle-ci directement auprès du Titulaire. Par dérogation à l'article L. 2113-11-2 du Code de la commande publique, la consultation n'est pas allotie pour les motifs suivants : 1. Simplification du pilotage et du suivi administratif Le recours à un seul titulaire permet de centraliser les échanges contractuels, techniques et financiers, garantissant une cohérence dans l'accompagnement des organismes de Sécurité sociale. Cela facilite le suivi administratif et la traçabilité des actions réalisées. 2. Optimisation des coûts et de la qualité du service Le recours à un marché global permet au titulaire de mutualiser les moyens humains, techniques et organisationnels, optimisant ainsi le rapport qualité-prix. Cette approche garantit également une homogénéité du service rendu sur l'ensemble du territoire, au bénéfice de tous les organismes concernés.

5.1.3. Durata stimata

Durata: 1 Anno

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

Altre informazioni sul rinnovo: L'accord-cadre est conclu pour une période ferme d'un (1) an à compter de sa notification matérialisée par la date de réception électronique de la copie de l'accord-cadre adressée au Titulaire. L'accord-cadre est reconductible tacitement trois (3) fois pour une nouvelle période d'un (1) an. La durée maximale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises, ne pourra pas dépasser quatre (4) ans. Si l'UCANSS décide de ne pas reconduire l'accord-cadre, elle en informera le Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Le Titulaire de l'accord-cadre ne pourra pas refuser la reconduction, ni prétendre au versement d'une quelconque indemnité en cas de non-reconduction.

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 15 000 000,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 20 000 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Documento di gara

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Confer RC

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 35

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Valeur technique. Confer RC

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 55

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Critère environnemental. Confer RC

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 10

5.1.11. Documenti di gara

Termine per la richiesta di informazioni supplementari: 13/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2983598&orgAcronyme=s7h>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2983598&orgAcronyme=s7h>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Termine per il ricevimento delle offerte: 21/08/2026 12:00:00 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Durata durante la quale l'offerta deve rimanere valida: 120 Giorni

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 799

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Montreuil

Informazioni sui termini per il riesame: Les recours pouvant être exercés sont les référés précontractuel et contractuel tels que prévus aux articles L. 551-1 et L. 551-13 du Code de justice administrative.

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Ucanss (Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale)

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)

Organizzazione che tratta le offerte: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Ucanss (Union des Caisses Nationales de Securite Sociale)

Numero di registrazione: 78462143500048

Servizio: 93100

Indirizzo postale: 6 rue Elsa Triolet

Località: MONTREUIL

Codice postale: 93100

Suddivisione del paese (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Paese: Francia

Referente: Département Achat Ucanss

E-mail: achat@ucanss.fr

Telefono: 01 45 38 81 20

Profilo del committente: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Centrale di committenza per l'aggiudicazione di appalti o la conclusione di accordi quadro per lavori, forniture o servizi destinati ad altri committenti

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

Organizzazione che tratta le offerte

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunal administratif de Montreuil

Numero di registrazione: 13000686900015

Servizio: 93100

Indirizzo postale: 7 rue Catherine-Puig

Località: MONTREUIL

Codice postale: 93100

Suddivisione del paese (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Paese: Francia

E-mail: greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Telefono: 0149202000

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil

Numero di registrazione: 130006869

Servizio: 93100
Località: 7 rue Catherine-Puig
Codice postale: 93100
Suddivisione del paese (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Paese: Francia
E-mail: greffe.ta-montreuil@juradm.fr
Telefono: 0149202000

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

10. Modifica

Versione dell'avviso precedente da modificare

:

9f6d6c69-1626-42f2-853c-a30d13e0c117-01

Motivo principale della modifica

:

Rettifica errore committente

Descrizione

:

Report de la date limite de réception des offres du 21/08/2026 à 12 H 00 au 14/09/2026 à 12 H00. Introduction d'une prestation supplémentaire non obligatoire : Les candidats pourront présenter une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) relative à la maintenance et au support de la solution de gestion des flux d'impression actuellement déployée que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de commander ou non au moment de l'attribution de l'accord-cadre. Cette PSE sera à cocher dans l'acte d'engagement (ATTR11) et devra être estimée dans le bordereau des prix. Le choix de retenir la PSE ne découle pas de l'application des critères d'attribution présents au règlement de la consultation.

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: f2554df5-9fe7-417f-8b1f-c77040cff30a - 02

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 16

Data di trasmissione dell'avviso: 06/08/2026 07:36:22 (UTC+02:00) ora dell'Europa orientale, ora legale dell'Europa centrale

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 548858-2026

Numero dell'edizione della GU S: 151/2026

Data di pubblicazione: 07/08/2026